



**HAL**  
open science

## CRDH - Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRDH - Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02030927

**HAL Id: hceres-02030927**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030927v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :  
Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et  
le Droit Humanitaire  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université Panthéon - Assas



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



# Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

**Critère 1 - C1** : Production et qualité scientifiques ;

**Critère 2 - C2** : Rayonnement et attractivité académique ;

**Critère 3 - C3** : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

**Critère 4 - C4** : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

**Critère 5 - C5** : Implication dans la formation par la recherche ;

**Critère 6 - C6** : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Centre de recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit humanitaire

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A+	A+	B	A+	B



# Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre de recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit humanitaire
Acronyme de l'unité :	
Label demandé :	EA
N° actuel :	3385
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Emmanuel DECAUX
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Emmanuel DECAUX

## Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Claude GAUTRON, Université Bordeaux 4

Experts :

M<sup>me</sup> Gwendoline LARDEUX, Université Aix-Marseille (représentant du CNU)

M. Xavier MAGNON, Université Toulouse 1 Capitole

M<sup>me</sup> Marie-Claire PONTHEAU, Université Bordeaux 4

M. Jean-Baptiste RACINE, Université Nice Sophia Antipolis

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M<sup>me</sup> Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Yves GAUDEMET, Université Paris 2



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le centre de recherche sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire (CRDH) a été créé en 1995 sous l'égide des doyens M. Gérard COHEN-JOHNATHAN et M. Mario BETTATI. Son objectif est l'étude conjointe de l'ensemble des branches du Droit international public qui ont en commun la défense des droits de l'Homme : ainsi du Droit international pénal, du Droit humanitaire, du Droit européen ou onusien des droits de l'Homme.

L'unité de recherche est localisée à l'Université de Paris 2 (Panthéon-Assas), 12 place du Panthéon Paris (5ème).

### Équipe de direction

L'équipe de direction est composée du seul directeur de l'unité, le Professeur M. Emmanuel DECAUX, le directeur adjoint, le Professeur M. Olivier de FROUVILLE, étant provisoirement rattaché au centre Thucydide d'analyse et de recherche en relations internationales.



## Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	2	3	3
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2	1
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
Taux de producteurs	<b>80 %</b>		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	34	
Thèses soutenues	14	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	4



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut souligner les points forts suivants :

- 1/ Une production scientifique de l'unité très importante et variée.
- 2/ Des expériences pratiques également importantes et variées.
- 3/ De nombreux contacts, ponctuels ou organisés, avec des institutions du plus haut niveau, nationales ou étrangères.
- 4/ Des doctorants nombreux, bien encadrés et investis dans l'activité de recherche de l'unité.

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Il faut relever les points à améliorer suivants :

- 1/ La petite taille de l'unité de recherche.
- 2/ L'absence d'activités de recherche d'ampleur en droit humanitaire.
- 3/ L'insuffisance des moyens matériels.

### Recommandations

Il serait nécessaire d'étoffer substantiellement l'unité de recherche par des recrutements appropriés. A défaut, il sera recommandé :

- soit de fusionner le CRDH avec les deux autres unités de recherche qui ont également pour objet le Droit international public, à savoir le centre Thucydide - auquel le Professeur Olivier de FROUVILLE est au demeurant « rattaché » provisoirement - et l'Institut des Hautes études internationales (IHEI).
- soit de renforcer structurellement le Pôle international de Paris 2 (structure fédérative) afin qu'il devienne une véritable fédération de centres permettant une mutualisation des moyens et donc l'amélioration des conditions matérielles de recherche.



### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique de l'unité est très importante, variée et de grande qualité :

- publication de nombreux ouvrages collectifs substantiels (ex. : « *Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques* », *Economica*, 2010, 1024 p.) ;
- chroniques annuelles publiées au *Journal du Droit international* ;
- animation et création de revues :
  - participation au fonctionnement de la *Revue trimestrielle des droits de l'Homme*, à celui du *Journal européen des droits de l'Homme* ;
  - création de la revue électronique *Droits fondamentaux*.

Le CRDH organise également des colloques internationaux sur un rythme quasi annuel auxquels s'ajoutent de nombreuses journées d'étude.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement personnel du directeur profite à l'ensemble de l'unité de recherche.

L'attractivité académique de celle-ci est mise en évidence notamment :

- par le nombre élevé de doctorants (34) qui, ramené à la taille très modeste du CRDH, témoigne du dynamisme de l'unité de recherche ;
- par les très nombreux contacts avec des institutions extérieures qui donnent lieu à des manifestations académiques. Ainsi, avec le centre culturel irlandais, l'Université Charles de Prague, le Conseil d'Etat, l'Institut de sciences politiques, l'Institut européen de Florence... Ceci donne lieu, entre autres, à l'accueil de nombreux professeurs invités et à la participation, à l'étranger, des membres de l'unité à des colloques ou des enseignements.

L'unité accueille, également, de nombreux chercheurs étrangers (par ex., un chercheur italien a été accueilli pendant deux ans au titre d'une bourse européenne Marie Curie).

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le CRDH est en relation avec de très nombreuses institutions du plus haut niveau. Ces relations prennent diverses formes.

1/ A travers des expériences pratiques importantes et variées :

- interventions comme *amicus curiae* auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme ;
- élaboration de plusieurs rapports pour la délégation aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la paix dans le cadre du suivi de la déclaration de Bamako confié au Secrétaire général de l'OIF ;
- participation au forum mondial des droits de l'Homme organisé tous les deux ans à Nantes.

Il faut, aussi, souligner la participation en tant qu'experts indépendants auprès de l'ONU et de l'OSCE de deux membres de l'unité.

2/ A travers la participation à des réseaux institutionnalisés :

- le réseau RAXEN dans le cadre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme,
- le réseau FRALEX mis en place par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne,
- le réseau franco-chinois sur les droits de l'Homme piloté par l'*Irish Center* de Galway.

Tous ces aspects témoignent de la très forte interaction de l'unité avec son environnement non académique national mais, surtout, international.



### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

1/ Le caractère très restreint de l'équipe de recherche justifie une organisation informelle fondée sur des relations interpersonnelles et consensuelles.

Néanmoins, il faut souligner les inconvénients induits de la trop petite taille de l'unité de recherche, accentuée à ce jour par le « rattachement » provisoire d'un membre de l'unité au Centre Thucydide. Partant, l'activité de l'unité repose :

- institutionnellement, quasi exclusivement sur son directeur,
- et, hors du cadre institutionnel, sur la participation, ponctuelle ou durable, de chercheurs non rattachés au CRDH et dont la pérennité de l'activité dans cette unité de recherche est en conséquence fragile.

Le directeur actuel de l'unité devant partir à la retraite avant la fin du prochain contrat quadriennal, l'unité de recherche sera alors ramenée principalement à deux personnes. Cette donnée obère l'avenir de l'unité de recherche.

2/ A cette petite taille, on peut également imputer l'insuffisance des moyens matériels :

- de nouveaux locaux certes et qui bénéficient des équipements informatiques nécessaires mais trop petits, ce qui oblige les doctorants à travailler dans la bibliothèque d'un autre centre de recherche, l'IHEI ;
- l'absence de bureaux individuels pour les chercheurs titulaires ce qui, notamment, ne permet pas d'accueillir dans des conditions correctes les professeurs étrangers invités.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Celle-ci est excellente. Rattachés à l'Ecole doctorale « Droit international, européen et comparé » (ED n° 9) de l'Université Paris 2, les doctorants, nombreux, sont bien encadrés et investis dans l'activité de recherche de l'unité. Ainsi :

Ils sont associés aux travaux collectifs de recherche et sont incités à publier ;

Ils bénéficient de réunions régulières consacrées à la présentation de leurs travaux personnels (séminaires doctoraux).

Avec 34 doctorants inscrits et 14 thèses soutenues, le centre démontre une belle activité doctorale.

L'unité est la structure d'accueil du Master 2 « Droits de l'Homme et Droit humanitaire ». La création de ce master a permis de sensibiliser les étudiants à ses disciplines et de créer ainsi un vivier de jeunes chercheurs potentiels, vivier renforcé par des étudiants provenant d'autres universités françaises ou étrangères. Enfin, les membres de l'unité sont impliqués dans la formation tout au long du cursus Licence et Master.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

1/ Concernant l'organisation de l'unité de recherche :

Si des recrutements sont vivement souhaités, il est, néanmoins, envisagé d'organiser l'unité de recherche autour d'un « conseil d'orientation » composé très majoritairement d'enseignants de l'Université Paris 2 non rattachés au CRDH et de partenaires extérieurs afin de pouvoir matérialiser toute la richesse apportée par les membres extérieurs associés depuis longtemps à l'unité. Si ces derniers sont prestigieux (membres de la FIDH, du CNCDH, représentants du HCR, conseillers à la Cour de cassation...), une telle organisation s'expose, paradoxalement, au risque de pérenniser la faiblesse institutionnelle déjà soulignée : l'unité de recherche en tant que telle est composée d'un nombre très faible de chercheurs (2 professeurs émérites, 2 chercheurs en activité). Cependant, on ne peut qu'encourager l'unité à emprunter les deux voies (recrutement et formalisation institutionnelle de ses réseaux extérieurs).

2/ Le projet scientifique s'inscrit également dans une parfaite continuité avec l'activité actuelle du CRDH et celle-ci est excellente (cf. critère 1). Il faut, néanmoins, souligner qu'aucune nouvelle direction de recherche n'est envisagée tandis que le droit humanitaire, restant le parent pauvre de l'unité, pourrait s'avérer porteur.



## 4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 11 janvier 2013 à 13h30

Fin : 11 janvier 2013 à 15h15

Lieu de la visite : Salle des Actes de l'Université Paris 2

Institution : Université Paris 2

Adresse : 12, place du Panthéon, Paris Vème.

Déroulement ou programme de visite :

De l'unité de recherche, étaient présents son directeur, le Professeur Emmanuel Decaux, M. Laurent Trigeaud (Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas.) et M. Jérôme Benzimra-Hazan (ingénieur d'études). La visite a débuté par l'audition, pendant une heure quinze, du directeur de l'unité de recherche, suivie de questions posées par les différents membres du comité d'experts auxquelles il a été répondu.

A ensuite été entendue (trente minutes) une dizaine de doctorants qui ont tous fait part de leur satisfaction à étudier et travailler au sein du CRDH.



## 5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

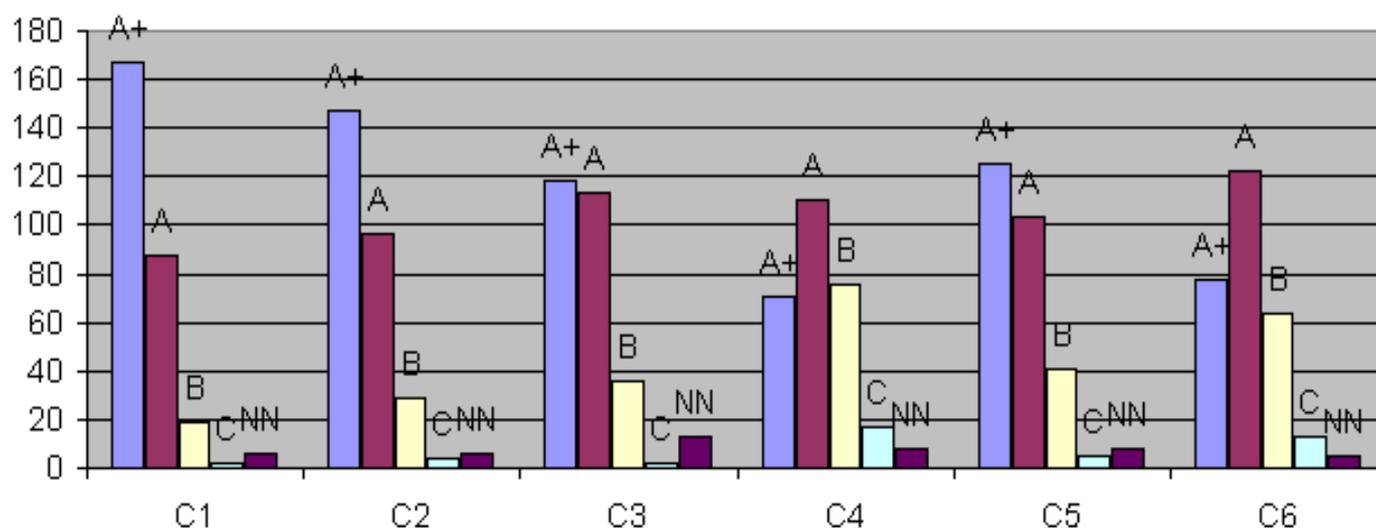
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

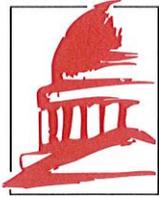
Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





## 6 • Observations générales des tutelles



Paris, le 22 avril 2013

*Affaire suivie par*  
Mission recherche  
Catherine Perrault  
Tel : 01.44.41.56.00  
[catherine.perrault@u-paris2.fr](mailto:catherine.perrault@u-paris2.fr)

Objet: Réponse du Président de l'université Panthéon-Assas au sujet du rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES pour le Centre de recherche sur les Droits de l'homme et le Droit humanitaire (CRDH) S2PUR140006155

Mesdames et Messieurs les experts du  
comité d'évaluation de l'AERES

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'évaluation du Centre de recherche sur les Droits de l'homme et le Droit humanitaire ( CRDH) le 11 janvier 2013, vous nous avez fait parvenir votre rapport afin que le directeur puisse s'il le souhaite vous faire part de ses observations.

Le Directeur du CRDH, M. Emmanuel DECAUX a estimé que le rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur son unité de recherche n'appelait aucune observation de sa part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

  
Guillaume LEYTE  
Président de l'université Panthéon-Assas